

**COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
PROCÈS-VERBAL
1^{ère} séance / mardi le 3 mai 2022 à 16 h 15 à 19 h
Vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Madame France Bélisle, coprésidente
Madame Anik Des Marais, vice-présidente
Monsieur Jean Lessard, membre
Madame Inès Bosse-Thompson, citoyenne
Monsieur Marc Bureau, Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais
Monsieur Mathieu Charron, citoyen
Monsieur Claude Fortin, Action Climat Outaouais
Monsieur Lise Filiatrault, citoyenne
Vacant, organisme communauté économique

Secrétaire

Monsieur Frédéric Vandal, Adjoint à la direction, service de l'environnement

Ressources internes

Madame Chantal Marcotte, Directrice, service de l'environnement
Monsieur Frédéric Vandal, Adjoint à la direction, service de l'environnement
Monsieur Vincent Paquette, Coordonnateur de la Politique environnementale, service de l'environnement
Madame Annie-France Major, Coordonnatrice du programme de gestion des matières résiduelles, service de l'environnement
Madame Audrey-Anne Brûlé, Coordonnatrice de projet en environnement, service de l'environnement

ABSENCES :

Séance publique

16 h

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Madame Bélisle souhaite la bienvenue à tous et introduit la nouvelle Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques. Elle souligne la participation des gens de tous les milieux qui se sont mobilisés. Elle présente la vice-présidente, madame Anik Des Marais ainsi que monsieur Lessard. Elle souligne la présence de madame Inès Bossée-Thompson une étudiante en secondaire 5, membre de la Commission et souligne l'importance de sa présence puisqu'elle représente les futures générations de Gatineau.

Madame Bélisle informe les membres qu'elle agira à titre de co-présidente. Un co-président, membre de la Commission sera nommé sous peu par le conseil municipal.

Elle poursuit en faisant la lecture du mandat du conseil et des objectifs importants à atteindre pour la Ville de Gatineau.

Déclare la première séance de la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques ouverte

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Madame Des Marais
Appuyé par Madame Filiatrault*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance telle que soumise.

3. Mot de la présidente

Ce point a été traité au point 1 de l'ordre du jour.

4. Période de questions de citoyennes et citoyens

Monsieur Vandal fait la lecture de la demande de monsieur Chauret et madame Charron, adressée aux membres de la Commission par courriel.

Question 1 : En somme, monsieur Chauret et madame Charron souhaitent savoir si la Commission peut tabler sur tout ce travail déjà accompli, sur les ressources existantes et rapidement, confier l'élaboration d'un règlement-cadre sur les pesticides à l'entité parfaitement conçue pour ce dossier urgent, soit le Service de l'environnement?

Madame Bélisle répond que La Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques a justement été créée dans le but de permettre aux membres de se concentrer sur les objectifs et actions environnementales. La Commission vise également à assurer une vigie des enjeux environnementaux et de demeurer à l'affût de ce qui se fait dans les autres villes.

Question 2 : Madame Paré se questionne sur le choix de la composition de la Commission en lien avec la pertinence d'avoir 1 représentant de la communauté économique et 1 représentant de la construction et demande s'il est possible de modifier les statuts et règlements comme le modèle de la Ville de Montréal et de Québec. Il se questionne également sur les raisons qui justifient l'absence de représentant d'organismes en environnement à la Commission du développement du territoire et de l'habitation et à la commission du développement économique.

Madame Bélisle mentionne que la réflexion autour de la composition de la Commission est d'avoir une représentation maximale et permet de réunir plusieurs acteurs de secteurs différents pour parler d'environnement et la Ville travaille à développer son propre modèle.

Question 3 : La question de monsieur Michaud est la suivante : Dans un contexte nouveau où la nouvelle commission s'ajoutera à celle des transports et celle de l'habitation, quelle doit être la porte d'entrée d'une association comme l'AVÉQ et peut-on espérer une synergie entre celles-ci avec le moins de lourdeur administrative possible?

Madame la présidente, le conseil et les citoyens ont un grand désir qu'il y ait une transversalité entre les comités et les commissions des choix stratégiques ont été faites lors du choix des membres de la commission. L'électrification fait aussi partie des solutions de la Ville.

5. Mandat de la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques et proposition de plan de travail 2022

5.1 Tour de table

Un tour de table est fait et les membres sont invités à faire part de leurs motivations à participer aux travaux de la Commission.

Madame Bélisle part de son intérêt et de l'importance qu'elle accorde à la co-présidence, et des enjeux environnementaux et de la nécessité pour la Ville de Gatineau d'agir.

5.2 Présentation du Plan de travail 2022

Madame Bélisle insiste sur l'importance de la contribution, des responsabilités et des rôles des comités et commissions pour la Ville. Elle ajoute que les travaux des commissions ne peuvent donner des mandats à l'administration. Madame Bélisle invite les membres à s'adresser à elle ou aux élus municipaux pour toute question en lien avec la commission.

Elle ajoute que le plan de travail sera présenté aux membres du conseil municipal son adoption. Elle propose au membre de recommander un plan de travail pour terminer l'année 2022 et que cela va leur permettre de travailler sur un plan de travail 2023-2024.

Madame Bélisle informe les membres qu'un ou une co-président (e) devra être nommé par le conseil municipal et elle les invite à lui acheminer leur candidature pour ceux ou celles qui sont intéressés.

Madame Marcotte présente la proposition du plan de travail 2022.

Les membres posent des questions d'éclaircissement en lien avec les ressources disponibles pour la mise en œuvre du plan, le travail qui a déjà été fait par les autres commissions (ex : Commission du développement du territoire de l'habitation et de l'environnement), la transversalité possible entre les différentes commissions et entre les différents services de la Ville.

Madame Bélisle précise que le Service de l'environnement est présentement en restructuration et évalue les différentes options pour déterminer comment le bureau de la transition écologique pourrait être impliqué dans le soutien à la Commission, madame Marcotte précise que le plan de foresterie urbaine est un dossier de la commission qui est conjointement mené par plusieurs services. Certains membres suggèrent d'intégrer la possibilité d'intégrer dans le plan de travail certains sujets tels que : les nouvelles constructions au gaz naturel, le manque de service dans le secteur privé dans certains domaines comme la déconstruction et la géothermie, de sobriété numérique ainsi que l'écofiscalité. Il est suggéré de poursuivre la discussion pour l'élaboration du plan de travail 2023-2024.

Les membres se questionnent sur l'état d'avancement du plan climat. Madame Bélisle mentionne que la mise en œuvre de ce plan sera sous la responsabilité du bureau de transition écologique et que dès l'équipe sera en place, les actions seront poursuivies.

Les membres souhaitent recevoir les documents plus tôt ainsi que prévoir des séances de travail dans le but de discuter des sujets présentés avant les séances officielles.

Suivi à faire : les membres sont invités à faire part de leurs suggestions en lien avec les moyens à mettre en place pour favoriser la préparation des séances. Monsieur Vandal acheminera un sondage Doodle afin de déterminer les dates des prochaines séances de l'année.

La Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques recommande au conseil municipal d'adopter le plan de travail 2022 de la Commission

*Il est proposé par Monsieur Bureau
Appuyé par Madame Bossé-Thompson*

6. Révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

6.1 projet de PGMR 2023-2029

Madame Major présente le plan de gestion des matières résiduelles. Les membres saluent le travail des employés du Service de l'environnement et considèrent que ce plan est ambitieux.

Les membres se questionnent sur les actions à mettre en place pour répondre aux besoins de boîtes de dons, particulièrement dans le secteur de Gatineau. Des solutions sont analysées et un atelier est prévu à ce sujet.

Certains soulèvent l'importance de s'assurer de la participation des Industries, commerces et institutions (ICI) lors des consultations publiques. La chambre de commerce est sollicitée et des discussions sont prévues avec la mairesse et les membres de l'équipe du PGMR. Monsieur Paquette précise que des ressources seront attirées afin de développer ce nouveau pan de service, madame Marcotte précise que le PGMR est réglementé, des objectifs précis doivent être atteints pour que celui-ci soit adopté par le ministère.

Monsieur Fortin se questionne sur l'efficacité du centre de recyclage de Tricentris, madame Major confirme que le taux de débouchés est très élevé, beaucoup de matières sont recyclées, le centre est très efficace. Monsieur Charron soulève la possibilité de gérer les déchets ultimes avec Ottawa, pour l'instant ce n'est pas une avenue possible, la juridiction provinciale est très rigide pour la gestion des matières résiduelles, pour l'instant la ville continue de travailler avec les MRC.

Les membres soulèvent l'importance d'améliorer les moyens de communication afin de mieux faire connaître les actions environnementales mises en place par la Ville, l'exemple des points de dépôts de produits électroniques est donné.

7. Charte de la biodiversité

Cette présentation est reportée à la prochaine séance prévue au mois de juin.
Les membres ont reçu les documents, ils sont invités à acheminer leurs commentaires à la co-présidente.

8. Date de la prochaine séance

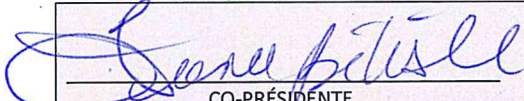
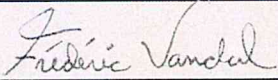
Un doodle sera acheminé aux membres pour déterminer les dates des prochaines séances et des rencontres préparatoires pour l'année 2022.

9. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

 CO-PRÉSIDENTE MADAME FRANCE BÉLISLE	 SÉCRÉTAIRE MONSIEUR FRÉDÉRIC VANDAL
---	--